

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

REVIA ET ALCOOL

Par Profil supprimé Postée le 10/02/2015 14:32

Je cherche sur internet et je lis des réponses opposées. Mon psychiatre m'a prescrit du revia afin de limiter puis d'arrêter ma consommation d'alcool. J'ai peur d'être malade alors les jours où je prends le revia JE NE BOIS PAS, PAR PEUR, mais je suis tellement en manque que je n'arrive pas à prendre REVIA tous les jours.

Pour l'instant je ne cherche pas à m'arrêter de boire mais à limiter CONSIDÉRABLEMENT. Est ce que je peux boire un seul whisky (3 cl) avec revia ?

Cordialement

Et merci d'avance

Maddie

Mise en ligne le 11/02/2015

Bonjour,

Le Revia est un traitement visant à maintenir l'abstinence de personnes alcoolo-dépendantes ayant déjà effectué leur sevrage physique à l'alcool. Ce médicament est donc prescrit une fois que la personne ne consomme plus, afin de l'aider à poursuivre dans ce sens. En cas de consommation d'alcool, l'effet sédatif du médicament risque d'être amplifié, rendant dangereuse la conduite de véhicule et l'utilisation de machines.

Vous semblez être dans une démarche de diminution en vue d'arrêter votre consommation d'alcool et pour cette raison, vous en avez parlé à votre psychiatre. Nous vous conseillons d'évoquer avec lui cette crainte que vous avez, et qui vous empêche de prendre régulièrement votre traitement. En effet, si le Revia aide à maintenir l'abstinence, il ne règle en rien le problème qui vous a conduit progressivement à avoir besoin d'alcool tous les jours. Il est donc nécessaire que vous réfléchissiez à cela, que vous puissiez faire un travail psychologique afin d'apprendre à vivre sans ce produit. Vous pouvez faire ce travail avec votre psychiatre bien entendu. Vous pouvez aussi vous adresser à un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) afin d'y rencontrer des professionnels spécialisés dans ce domaine. Vous trouverez l'adresse d'un centre proche de chez vous ici, n'hésitez pas à les contacter si besoin.

Pour d'autres informations, ou pour en parler de vive voix avec l'un de nos écoutants, vous pouvez nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
